

TENNIS DE TABLE
Deux mille kilomètres aller-retour sans jouer, Amiens revient vainqueur
PAGE 40

40 SPORTS

COURRIER PICARD MARDI 1^{er} DÉCEMBRE 2015

TENNIS DE TABLE NATIONALE 1 MASCULINE

Bingo, Amiens gagne sans jouer à Monaco

Après un long déplacement à Monaco, l'Amiens STT l'a emporté par forfait sans jouer, car le gymnase où devait se dérouler la compétition était occupé par une équipe de basket.

Monaco - Amiens STT : l'affiche de la sixième journée du groupe D de Nationale 1 masculine, prévue samedi dernier, s'annonçait alléchante. En jeu : la première place finalement récupérée par les Amiénois, sans jouer, alors qu'ils avaient effectué le déplacement en avion.

Explications du président de l'Amiens STT, Denis Chatelain : « Il n'y a qu'un gymnase homologué pour faire des compétitions de Nationale en tennis de table et en basket-ball. Il n'est pas géré par les clubs sportifs et il se trouve dans un complexe scolaire. Il y a eu un quiproquo, car il a été réservé deux fois à la même heure, le même jour, pour deux compétitions différentes : la N1 de tennis de table et la N2 de basket. »

Deux matches le même jour au même endroit. Pas franchement l'idéal. « Quand les joueurs sont arrivés, il y avait déjà les équipes de basket qui s'échauffaient, poursuit Denis Chatelain. Les deux associations sportives de Monaco se sont "fritées" et le tennis de table a cédé en laissant la salle pour le basket. Il n'y avait pas de possibilité de repli. Les autres salles ne sont pas adaptées et trop petites pour accueillir des compétitions nationales. Le juge-arbitre a fait un rapport en précisant que le match ne pouvait pas avoir lieu faute de salle. Son rapport va partir à la commission sportive de la Fédération française et, normalement, les Monégasques vont perdre sur tapis



L'équipe masculine amiénoise composée de Yannick Vostes, Raphaël Chatelain, Stéphane Hucliez et Arthur Bilas.

vert »

Une sacrée note de frais que devrait rembourser Monaco

L'Amiens STT se retrouve donc leader en ayant réglé une sacrée note de frais que devrait lui rembourser le club monégasque. « Logiquement, le club qui reçoit et qui fait forfait doit rembourser les frais

de déplacement au club visiteur », confirme le président amiénois, qui était justement en train de chiffrer le coût du déplacement de son équipe composée de quatre joueurs. « Ce ne sera pas loin des 1 000 euros, estime-t-il. Il y a environ 600 € d'avion, 600 € d'hôtel et 200 € pour les repas, la voiture de location et le parking. Sachant qu'ils

ont pris l'avion à Bruxelles, car les vols y sont moins chers vers Nice. Après, ils ont loué une voiture pour aller à Monaco et ils ont dormi à l'hôtel Campanile à côté de l'aéroport de Nice. »

Sans avoir échangé la moindre balle, les Amiénois sont revenus vainqueurs en réalisant une très bonne opération au classement.

Le gymnase a été réservé deux fois à la même heure, le même jour, pour deux compétitions différentes

« On gagne petitement mais finalement, on se retrouve premier. Normalement, les Monégasques étaient plus forts que nous et ils devaient nous battre, reconnaît Denis Chatelain. Au départ, on pensait se bagarrer pour se maintenir et là, on se retrouve à jouer la première place. L'intérêt de finir premier lors de la première phase a une incidence sur la deuxième phase et la répartition des poules, fin décembre. En principe, on va tomber dans une poule plus facile, car on a un rang plus élevé. On va donc tout faire pour conserver cette place afin d'avoir une poule plus abordable lors de la deuxième phase avec l'espoir de jouer ensuite les play-offs, qui auront lieu vers les 20 et 21 mai 2016 pour monter en Pro B. »

D'ici là, l'équipe amiénoise doit conforter sa place de leader en battant à domicile Argentan le samedi 12 décembre. Puis elle pourra se concentrer sur la seconde phase avec entre-temps le recrutement d'un joueur suédois.

RACHID TOUAZI